

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 03 février 2012

### Objet : Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.)

L'an deux mille douze, le trois février à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt cinq janvier, se réunit en session ordinaire, salle des Commissions N°2, à l'Hôtel de Département de la Haute Vienne à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8 Pour

#### Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mme Ghilaine JEANNOT PAGES	Vice Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Pierre LEFORT	Conseiller Général de la Haute Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Bernard EBENSTEIN (suppléant de Mme Boulestin)	Maire Adjoint de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury
Mr Alain BRETTE	Vice Président de la Communauté de communes de Tulle

#### Sont excusés :

Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Bernard COMBES (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

#### Principaux axes de débat :

- Report de fonctionnement de 19 000,10 € et report d'investissement de 271 651, 10 € soit un résultat cumulé en 2011 de 290 651,20 euros.
- Pour l'élaboration du budget 2012, il est important, dans cette période stratégique (Programme National Très Haut Débit - PNTHD), de concentrer ses efforts sur la communication de DORSAL. Un budget particulier pour cette prestation doit être envisagé.
- Toujours en rapport avec l'actualité des RIP et du PNTHD, il est prévu de maintenir, voire quelque peu abonder les lignes réservées aux frais de déplacement du Président et du Directeur, de plus en plus sollicités sur le territoire national.
- Les prestataires extérieurs (technique et juridique) sont encore nécessaires en 2012 et même indispensables.
- Les charges de personnel sont en hausse d'environ 3% eu égard au changement d'échelons des deux agents en cours d'année 2011.

Aucune embauche de personnel ne peut être envisagée malgré un surcroît de travail permanent, à la fois technique et administratif, lié notamment aux travaux d'extension, au SDAN et aux nombreuses sollicitations des collectivités locales.

Il est proposé, sur suggestion de l'agent administratif en poste, de réviser l'aménagement de son temps de travail et ainsi compenser ses jours de RTT par une indemnisation d'heures supplémentaires. Cela impacterait les charges de personnel d'environ 4 000 euros annuel, soit 3% supplémentaire

- Le reliquat de dépenses liées au SDAN doit être inscrit au BP 2012 mais il est équilibré par les recettes des cofinanceurs de l'étude. Le SDAN devrait être achevé fin mars 2012.

- **Les charges d'amortissements seront à peu près égales à celles de 2011**
- Il est à noter qu'en 2012, la **redevance d'affermage** versée par Axione Limousin devrait être **plus élevée** (environ 8 000 euros en plus) eu égard à la remise en affermage de certains biens d'extension déjà achevés ou qui le seront au cours du premier semestre 2012 (Yssandon, Meyrignac, 3 sites de Cosnac, Turenne, Rilhac Rancon, Mas des Landes sur Isle et Verneuil, Viersat, Dampniat, Saint Viance et Sérandon).
- **Des frais d'intérêts de ligne de trésorerie** sont à prévoir sur l'exercice 2012 (évalués à environ 10 000 euros). Pour rappel, cette ligne de trésorerie permet de pallier le décalage entre le paiement des factures de travaux et l'encaissement des subventions des cofinanceurs. Elle n'a été activée que depuis début janvier 2012 et seulement à hauteur de 150 000 euros (sur 1 million d'euros maximum autorisés) et sur six mois. Une autre tranche d'un montant complémentaire de 500 000 euros pourrait être nécessaire en fonction du niveau de trésorerie du Syndicat.  
La répartition du financement de ces frais est débattue. Deux hypothèses sont envisagées : soit une répartition statutaire soit proratiser les contributions des collectivités membres concernées par les projets d'extension réalisés. Une simulation chiffrée, par collectivité, est demandée. Une présentation sera faire lors du vote du budget.
- **En section d'investissement, le reliquat des projets d'extension de réseau restant à payer** doit être inscrit (environ 2 millions). Tous les travaux devraient être terminés d'ici fin 2012.
- Lorsqu'une collectivité non membre sollicite DORSAL pour une extension de réseau, une étude est réalisée. Est débattue la mise en place d'une **contribution d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour ces collectivités demanderesses** en cas d'aboutissement de l'étude sur des travaux. Une proposition de délibération sera faite lors de la prochaine séance du comité syndical.
- Enfin, se pose à nouveau la question de la **contribution de fonctionnement des collectivités membres**. Elle sera, à minima, celle versée en 2011 (contribution complémentaire comprise). Afin d'assurer une fin d'exercice équilibrée, soit une nouvelle augmentation pourrait être envisagée, soit une contribution des membres associés pourrait être mise en place. Cette dernière supposerait une modification statutaire en profondeur du Syndicat Mixte.

**Après avoir débattu des orientations budgétaires pour l'élaboration du budget 2012, les membres du Comité Syndical décident, à l'unanimité :**

- **de prendre acte du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2012,**
- **d'autoriser le Président à préparer le budget primitif 2012 selon les orientations définies ci-dessus.**



Fait à Limoges, le 03 février 2012

Le Président de DORSAL,  
**Alain LAGARDE**

